



**Union
Départementale
des Syndicats
CGT de la Marne**

**15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex**

Téléphone :
03.26.88.23.04
Télécopie :
03.26.88.02.60
Messagerie :
ud51@cgt.fr
Site internet :
www.udcgt51.fr



**Union Générale des
Ingénieurs Cadres et
Techniciens**

Messagerie
ugict.cgt.51@wanadoo.fr



**Union Syndicale des
Retraités**

Messagerie
usr.cgt.51@wanadoo.fr



Affaire Zdenka AVRIL / contre UD CGT

MARNE

Acharnement sans limite

En date du 18 novembre 2022, nous sommes informés que Madame Zdenka AVRIL a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Reims, le 9 novembre 2022, relaxant intégralement la Secrétaire Générale de l'Union Départementale CGT de la Marne des charges et accusations pesant contre elle.

La décision juste du Tribunal de Reims n'est manifestement pas à la hauteur des attentes qu'elle espérait.

C'est pourquoi, nous demanderons à la juridiction, nouvellement saisie :

- la reconnaissance de l'acharnement judiciaire émanant de Mme ZDENKA AVRIL,
- de valider la décision de la Cour d'Appel
- et de condamner la demanderesse au titre de procédure abusive et de verser l'intégralité des sommes engagées pour notre juste défense.

La CGT Marnaise ne laissera jamais qui que ce soit salir l'intégrité, l'engagement et l'honnêteté militante de ses dirigeants et pour ce qui nous concerne de notre Secrétaire Générale, Sabine DUMENIL.

Fait à Reims,

Le 21 novembre 2022